



La langue des signes

La langue des signes

La Langue des Signes Française (LSF) est une langue vivante, utilisée par les personnes sourdes et malentendantes. L'apprentissage des bases de la langue des signes permet à la fois un enrichissement personnel, un développement des compétences cognitives et une promotion de l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes.

Cette formation permet aux participants d'apprendre les bases de la LSF à travers des exercices et des mises en situation pratiques.

► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Découvrir le monde de la surdité et ses caractéristiques ;
- Appréhender l'histoire de la LSF ;
- Apprendre la dactylologie, la communication sans parler, uniquement par le corps et le geste ;
- Utiliser des signes pour établir une communication.

► Durée de la formation

La durée de la formation est de 2 jours en présentiel, soit 14 heures.

► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

► Contenu de la formation

- L'histoire de la LSF et la culture sourde ;
- La surdité : définition et causes ;
- Entrer en relation avec une personne sourde ;
- La langue des signes pour bébés ;
- L'alphabet signé ;
- Un vocabulaire en LSF : les mots de politesse, les chiffres, les émotions, la famille, la semaine, les mois ;
- Des comptines en LSF.

► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.

La langue des signes

► Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

► Type d'intervenants

Formateur ayant au moins le niveau B1 en DCLS (diplôme de compétences en langue des signes).

► Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

► Frais de formation

360 € / personne les 2 jours de formation.

► Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

► INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

► Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet
9 et 10 septembre 2024.

Ou en intra-établissements sur demande

► CONTACTS

Secrétariat :

contact.formations@erts-olivet.org

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF
ERTS - CFAS
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org

SIRET 48927001700010
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901